

Dans le service d'affaires et des travaux de profession on a reçu 3,496 demandes et effectué 2,717 placements.

On a traité 7,000 cas de tuberculose et 75 p. 100 des malades ont pu continuer leur travail.

On a accordé un nouvel entraînement dans 42,679 cas, dont 23,966 suivent les cours, 9,455 ont complété le cours et 3,096 ont été laissés de côté.

Le travail accompli par le Canada dépasse de beaucoup tout ce qui a été fait par aucun des pays qui ont participé à la guerre et le pays y a dépensé déjà plus de 40 millions.

Deux milliards de dollars ont été prélevés au moyen d'emprunts souscrits par les Canadiens eux-mêmes.

Mon honorable ami (M. Mackenzie King) a dénoncé le Gouvernement en disant qu'il n'avait ni la sympathie ni la confiance du peuple. Je m'étonne comment il se fait que le peuple du Canada, les hommes d'affaires endurcis du Canada ont souscrit deux milliards de dollars au Gouvernement et lui en ont confié la dépense, s'ils en avaient une si mauvaise opinion comme le dit mon honorable ami. Non seulement c'est ce que nous avons fait, mais nous avons agrandi l'étendue de la taxation comme aucun Gouvernement ne l'avait fait auparavant sur la base des profits d'affaires, du revenu et d'autres taxes de guerre. Nous avons accordé des crédits qui ont permis la vente de nos propres produits. Ce fut une entreprise courageuse, d'aucuns disent aventurée, mais, à mon avis, absolument nécessaire, dans les circonstances et je crois qu'elle a eu et aura les meilleurs résultats.

Je devrai parler finalement de ce qui a été fait pour les soldats après la démobilisation sous forme d'enseignement professionnel, de soins médicaux et hospitaliers sous forme d'appareils orthopédiques ou autres pour les soldats estropiés, pour la colonisation de terres qui sont demandées par des centaines et des milliers de soldats qui font faire produire au sol une des plus belles récoltes que nous ayons jamais eues dans ce pays. Je pourrais vous parler — et ce serait une révélation pour beaucoup — des travaux de rétablissement entrepris dans le pays, de leurs effets immenses, du nombre de ceux qui ont profité de cette protection, de son enseignement et de ses soins.

J'ai terminé. J'ai pensé qu'il était bon de communiquer à la Chambre et au pays ces observations générales non pas parce que je crois que ce gouvernement n'a commis ni erreur ni fautes. Il en a fait beau-

coup; quel gouvernement en est exempt? Mais j'estime qu'il est juste et honnête que ce qui a été fait ne soit pas caché par des mensonges ou la fausse critique, mais que tout soit soumis à l'examen public, et si cela se fait, j'ai personnellement confiance que je puis soumettre mon administration, celle du gouvernement, au jugement de mes compatriotes canadiens.

M. MCKENZIE (Cap-Breton-Nord): Monsieur l'Orateur, après avoir entendu un certain nombre d'excellents discours cet après-midi, le Gouvernement ne trouvera pas extraordinaire d'ajourner la séance et de reprendre le débat demain. Il est maintenant près de dix heures, nous avons entendu un discours très remarquable du leader du Gouvernement et il serait peu juste de demander à un amateur comme moi d'y répondre à cette heure tardive. Je serais donc très obligé au leader du Gouvernement s'il voulait consentir à un ajournement et à la reprise de ce débat demain après-midi.

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Prenant en considération l'extrême jeunesse et l'inexpérience de mon honorable ami j'accepte avec plaisir sa motion d'ajournement du débat.

M. MCKENZIE propose le renvoi de la suite du débat.

Adopté.

#### PRESENTATION D'UN MEMBRE.

Le très hon. sir George Foster et sir Henry Drayton présentent l'honorable S. E. Tolmie, membre du district électoral de la ville de Victoria (C.-A.) et ministre de l'Agriculture.

La séance est levée à dix heures moins douze minutes.

#### CHAMBRE DES COMMUNES.

Présidence de l'hon. EDGAR N. RHODES,  
Orateur.

Mardi, 2 mars 1920.

La séance est ouverte à trois heures.

#### DEPOT DE RAPPORTS ET DE DOCUMENTS.

Rapport du ministère des Postes pour l'exercice écoulé le 31 mars 1919.

[Le très hon. sir George Foster.]